



L 15290 - 2457 - F: 1,20 €

Hebdomadaire
Paraît le vendredi
N° 2457
4 septembre 2015
1,20 € • DOM: 1,80 €



Prolétaires de tous les pays, unissons-nous!

Lutte

OUVRIÈRE

UNION COMMUNISTE (trotskyste)

Le journal
d'Arlette Laguiller

Hollande, Valls, Macron...

POUR LES
PATRONS



POUR LES
TRAVAILLEURS



Une gauche de gouvernement aux ordres du patronat

**Labos
pharmaceutiques**

**Soigner
les patients
ou les profits ?**

Page 12

**Le drame
des réfugiés**

**À bas
l'Europe
forteresse**

Page 4

États-Unis

**La Nouvelle-
Orléans dix ans
après l'ouragan
Katrina**

Page 9

Une gauche de gouvernement qui ne sait que servir le patronat

Dans leur acharnement à plaire au patronat, ministres et dirigeants du Parti socialiste se marchent sur les pieds. Après Hollande, Valls et bien d'autres, le ministre de l'Économie Emmanuel Macron est allé déclarer son amour aux patrons, profitant de l'université d'été du Medef. Il y a ajouté sa pincée de critiques à la gauche dont il est pourtant un ministre. D'après lui, celle-ci aurait eu le tort de croire en une politique dirigée « contre les entreprises » et de penser que « la France pourrait aller mieux en travaillant moins ».

Au moins c'est clair. Si Sarkozy n'est plus au gouvernement avec son « travailler plus pour gagner plus », on y trouve sa copie conforme et même son style. Et si Valls, en tant que chef du gouvernement, et Cambadélis, en tant que secrétaire du Parti socialiste, ont cherché à corriger les propos du ministre, c'est d'abord parce qu'ils sont vexés que Macron leur ait volé la vedette.

Au fond, ce petit jeu consistant à chercher l'approbation des patrons n'est pas si difficile quand on est au gouvernement et que l'on peut leur accorder des subventions sur le budget de l'État. N'importe quel petit Macron de la dernière averse, encore frétilant de sa carrière dans la banque, peut alors venir les voir. S'il ajoute que, à son avis, la bataille pour la réduction du temps de travail a été une erreur historique, les patrons veulent bien l'applaudir.

Le prétexte de cette politique est de faire repartir l'économie. Mais entre se tailler un succès à une réunion de patrons et convaincre ces mêmes patrons d'investir et d'embaucher, il y a une marge. Leur problème n'est pas de sortir le pays de la crise, mais de sauvegarder et augmenter leurs profits. Ils encaissent donc les aides mais n'en font rien, si ce n'est les placer dans des banques, spéculer ou racheter une entreprise à un autre patron. Non seulement cela ne crée pas un seul emploi, mais même cela en supprime par milliers.

Bien sûr, tout cela fait grogner quelques députés dits « frondeurs » inquiets pour leur réélection mais qui, après quelques protestations, s'alignent invariablement sur la politique gouvernementale. Les dirigeants écologistes, de leur côté, ne cessent de se demander de quel côté ils ont le plus à perdre, entre l'appui ou la participation au gouverne-

ment et un simulacre d'opposition. De toute façon, cela n'a aucune influence sur un gouvernement décidé à poursuivre la même politique avec ses prétendues réformes consistant à s'attaquer aux droits des travailleurs.

Là encore, il répond aux demandes des patrons qui pensent que, avec un gouvernement aussi bien disposé à leur égard, il ne faut pas laisser passer l'occasion de reprendre des concessions faites dans le passé. Et de s'en prendre aux salaires, aux horaires de travail, à la représentation des travailleurs dans les entreprises, à leurs protections contre les licenciements, à tout le Code du travail. Pourquoi s'arrêter sur ce chemin, tant qu'il semble grand ouvert ?

Aucune véritable reprise économique ne sortira de là, car consacrer les finances de l'État à nourrir les profits patronaux ne fait qu'enrichir une minorité en appauvrissant toute la société. Menée dans tous les pays, cette politique fait même peser la menace d'une crise financière pire que celle de 2008, comme le montrent les soubresauts des Bourses.

La tragédie des réfugiés, qui ne cesse de prendre de l'ampleur, n'est pas sans rapport avec tout cela. Leur afflux en Europe, quand ils n'ont pas laissé leur vie dans la traversée de la Méditerranée ou asphyxiés dans un camion, est témoin du désordre politique et économique planétaire. Dans bien des pays, à la misère générale s'ajoutent les guerres, les déplacements de populations, les massacres. Et face à ce drame dont ils sont en grande partie responsables, les gouvernements européens affichent la même impuissance criminelle, agrémentée de discours hypocrites.

Alors que la situation s'aggrave pour les travailleurs et même pour les peuples en général, la politique de ce gouvernement dit de gauche se réduit à lécher les bottes d'un patronat cynique et triomphant. C'est lamentable et dérisoire. Il fut un temps où les partis de gauche, ou pour mieux dire les partis du mouvement ouvrier, avaient l'ambition de changer le monde. C'est bien loin des idées d'un Hollande ou d'un Macron, tout occupés à tenter de sauver un ordre existant qui part en lambeaux.

Mais la nécessité de changer le monde, c'est-à-dire d'abattre ce système capitaliste, elle, est plus impérieuse que jamais.

Au sommaire

LEUR SOCIÉTÉ					
Le crime des passeurs et des gouvernements	3	Le vert n'est plus ce qu'il était	5	Smart Hambach	11
Une propagande douteuse	3	Rentrée scolaire : promesses mensongères	9	Voglans Savoie	11
Valls à Calais : l'humanité d'un garde frontière	4	La morale qu'il faudrait enseigner	9	DANS LE MONDE	
Tours : demandeurs d'asile, les discours et les faits	4	Pass Navigo : un progrès... à confirmer	9	Ukraine : affrontements armés à Kiev	6
À droite : course derrière le Front national	4	Transports à la hausse pour les seniors	9	Dette ukrainienne : deux poids, deux mesures	6
Mouvement ouvrier révolutionnaire et migrants	4	Avastin et Lucentis : où est l'intérêt des patients	12	États-Unis : la Nouvelle Orléans 10 ans après Katrina	6/7
Université d'été du PS : tempête dans un verre vide	5	ENTREPRISES		Inde : les femmes et la menace de viol	7
De Valls à Macron : fous d'amour pour le patronat	5	Crealog Continental Sarreguemines	10	Hongrie : Fabius et ses valeurs	7
L'envers du décor	5	Onet Marseille Aix	10	Liban : Crise des ordures et pourriture du système	12
		Alstom General Electric	10	IL Y A 50 ANS	
		Alcatel-Lucent	10	La révolte de Watts aux États-Unis août 1965	8

Lutte Ouvrière dans les kiosques

Notre journal est disponible chez les marchands de journaux, distribué par les Messageries lyonnaises de presse (MLP).

Les idées que nous défendons doivent pouvoir entrer en contact avec un plus large public. C'est pourquoi nous comptons sur tous nos amis, militants et sympathisants ou lecteurs occasionnels. Ils peuvent intervenir auprès des marchands de journaux qu'ils connaissent, pour que ceux-ci affichent notre journal, et les en remercier, non seulement en leur achetant *Lutte Ouvrière* mais en les privilégiant pour leurs autres achats de presse. Ils peuvent aussi nous signaler les points de vente où *Lutte Ouvrière* n'apparaît pas, mais où ils pensent que ce serait souhaitable. Sur le site Internet de *Lutte Ouvrière* (rubrique « dans les kiosques ») on peut trouver la liste des points de vente où notre journal est disponible.

Merci à tous nos lecteurs de faire mieux connaître *Lutte Ouvrière*.

71 morts en Autriche : le crime des passeurs... et des gouvernements

Jeudi 27 août, en Autriche, près de la frontière hongroise, 71 personnes, 59 hommes, huit femmes et quatre enfants, ont été retrouvés morts, sans doute asphyxiés, entassés à l'arrière d'un camion de 15 m³ abandonné sur la bande d'arrêt d'urgence d'une autoroute.

Vendredi 28 août, un autre camion a été intercepté cette fois, après avoir été pris en chasse par la police car il refusait de s'arrêter lors d'un contrôle. 26 personnes y étaient entassées, dont trois jeunes enfants sévèrement déshydratés. Elles venaient de Syrie, du Bangladesh, d'Afghanistan, et voulaient se rendre en Allemagne. Et il ne se passe pas de semaine sans que les obstacles accumulés contre la venue de migrants en Europe, principalement des Syriens et des Erythréens, ne provoquent de nouveaux drames. Les

organisations de réfugiés estiment que, depuis 2000, plus de 22 000 migrants seraient morts en tentant de rejoindre l'Europe.

Suite au drame survenu en Autriche, cinq personnes ont été arrêtées, qui feraient partie d'un réseau de passeurs. Mais ces réseaux qui profitent de la situation des migrants et les transportent dans des conditions criminelles ne sont pas les seuls responsables de ces morts, car aucun réfugié ne prendrait autant de risques et ne recourrait aux passeurs s'il lui était possible d'atteindre

l'Europe autrement.

Le nombre de migrants a augmenté fortement ces derniers mois du fait de la situation dramatique dans bien des pays, du Moyen-Orient en particulier. Mais, même en forte augmentation, ces arrivées resteraient tout à fait gérables pour les pays européens si la volonté de secourir ces êtres humains était réelle. On parle de 200 000 ou 300 000 personnes arrivées en Europe depuis janvier 2015. Qu'est-ce que cela représente pour un continent de 500 millions d'habitants regroupant les économies les plus riches du monde, les centres financiers les plus prospères ?

« Notre pays a été détruit, nous avons connu quotidiennement les bombes, les assassinats, le sang et les



morts », témoigne une syrienne de 29 ans. Aucun mur, aucune loi n'empêchera des hommes, des femmes et des enfants qui fuient l'horreur de la guerre ou la misère, de tenter leur chance, même en risquant leur vie. Les mesures prises par les gouvernements

Les cercueils du camion de la mort européens pour tenter de les empêcher de passer leurs frontières – murs, barbelés, contrôles, expulsions – sont les premières responsables de ces drames, en forçant les migrants à prendre toujours plus de risques.

Hélène Comte

Une propagande odieuse

L'arrivée de dizaines de milliers de migrants en Europe ces derniers mois est l'occasion de nouvelles rumeurs aux relents racistes : en France, les migrants toucheraient des allocations versées rubis sur l'ongle dès leur arrivée.

Les images des conditions de vie dans la jungle de Calais, ou à Paris sous le métro La Chapelle il y a quelques mois, décrivent beaucoup mieux le sort réservé aux migrants arrivant en France, vivant souvent dehors, sans aucun secours, si ce n'est la solidarité des voisins et des associations.

Pour ceux qui, fuyant la guerre ou la dictature, veulent obtenir le statut

de réfugié, il faut déposer un dossier de demandeur d'asile, en français, et réunir des preuves de leur situation, ce qui n'est pas toujours simple, après un parcours du combattant de milliers de kilomètres, durant lequel on peut avoir perdu beaucoup de documents. On obtient alors le statut de demandeur d'asile et, s'il y a de la place, un hébergement dans un CADA, un centre d'accueil

spécialisé pour les demandeurs d'asile, ou dans un autre type d'hébergement d'urgence.

Dans ce deuxième cas, on a droit aussi à une allocation de 11,45 euros par jour, c'est-à-dire 343,50 euros par mois, pour se nourrir et faire face aux dépenses de base, ce qui est bien le minimum, car on n'a à cette étape pas le droit de travailler. Lorsque le dossier est traité, on peut obtenir le statut de réfugié, et le droit de vivre et travailler en France, mais on n'est pas au bout de ses peines, puisqu'il faut encore trouver un logement, un travail... Mais dans 78 %

des cas, ce statut est refusé, même à des migrants venant de dictatures féroces comme l'Erythrée (85 % des demandes d'asile d'Erythréens sont refusées). On risque alors à tout moment d'être expulsé du territoire.

Bref, l'accueil idyllique qui serait réservée aux migrants n'est qu'un mensonge. La France accueille bien moins de réfugiés que l'Allemagne et elle est loin de les accueillir dignement.

Ce genre de rumeur ne sert qu'à opposer les pauvres entre eux, en faisant croire que les maigres secours octroyés aux migrants seraient autant de moins pour les travailleurs

ou les chômeurs français. Non seulement c'est faux, mais ce sont les mêmes politiques qui font des difficultés pour accueillir convenablement quelques dizaines de milliers de migrants et qui réduisent les allocations des chômeurs et des retraités après avoir laissé les patrons licencier à tout va.

Dans un pays aussi riche que la France, les moyens existent largement pour secourir les migrants et pour assurer à tous les travailleurs un emploi et un salaire convenables, à condition de prendre l'argent là où il est.

H.C.

AGENDA

Fêtes régionales de Lutte Ouvrière

Lyon

Samedi 26 septembre à partir de 17 heures et dimanche 27 septembre à partir de 11 heures Espace Mosaïque à Saint-Priest

Besançon

Dimanche 27 septembre à partir de 11 heures Salle de la Malcombe



11, 12 et 13 septembre

Lutte Ouvrière à la fête de L'Humanité

Lutte Ouvrière tiendra un stand à la fête de L'Humanité. Situé avenue Frida Kahlo, on y trouvera une librairie avec des ouvrages sur le mouvement ouvrier et les publications de Lutte Ouvrière.

Des débats seront aussi organisés le vendredi

à 19 heures, le samedi à 16 heures et à 20 heures, et le dimanche à 14 heures sur les thèmes suivants : « La Grèce victime de la financiarisation et des rapports impérialistes » et « Les leçons de la Grèce ».

Valls à Calais : l'humanité d'un garde frontière

Lundi 31 août, en visite à Calais pour prendre position sur la question des migrants, Manuel Valls a annoncé la construction d'un campement pour début 2016. La posture se voulait humanitaire, affirmant que « ceux qui fuient la guerre, les persécutions, la torture, les oppressions doivent être accueillis dans la dignité. »

Quelques phrases ronflantes ont été prononcées dans le centre d'accueil Jules Ferry, abritant une centaine de femmes et d'enfants et qui sert des repas aux milliers de migrants qui s'entassent dans le bidonville voisin. Mais en fait le Premier ministre n'avait pas grand-chose à proposer, sinon des tentes, ne pouvant offrir qu'un abri sommaire à moins de la moitié des 3 500 migrants

qui s'entassent dans la « jungle » voisine dans des conditions inhumaines sur un terrain inondé à la moindre averse ; un projet dont le financement n'est assuré pour l'instant qu'en partie par une aide de l'Union européenne, et qui ne verra le jour au mieux qu'en plein hiver. Sur place, des associations venant en aide aux migrants comme Médecins du monde ont dénoncé à juste titre des

mesurettes indécentes face à une situation d'urgence.

Après les discours prononcés au pas de course, Valls s'est rendu à l'entrée du tunnel sous la Manche où s'achève la pose de nouveaux barbelés censés rendre encore plus « étanche » la frontière avec l'Angleterre. Ils rendront seulement encore plus coûteuses et plus dangereuses les tentatives de passage. Plus dans son élément, le chef du gouvernement a salué ensuite le « travail » des CRS dont le nombre s'est vu encore renforcé ces derniers mois. Le discours autoritaire s'est fait alors plus clairement entendre, faisant le tri entre les migrants qui relèvent du droit



d'asile et « l'immigration irrégulière », autrement dit ceux que le gouvernement de Hollande souhaite continuer à expulser massivement. Valls, dans sa logique policière, a alors présenté ses « solutions », proposant le « déploiement de garde-frontières européens ».

Le but de Valls n'était rien de répondre à la situation dramatique des réfugiés, et à peine de donner

un visage plus humain à la politique répressive de son gouvernement. Son but était de montrer face aux miséreux d'où qu'ils viennent ce que les privilégiés bien-pensants appellent « de la fermeté ». Sur le terrain de la démagogie contre les réfugiés, le gouvernement PS rivalise avec ses concurrents de droite et d'extrême droite.

Gilles Boti

Tours : demandeurs d'asile, les discours et les faits

La quarantaine de demandeurs d'asile, la plupart fuyant dictatures et répression, qui « logeaient » dans des tentes depuis plusieurs mois dans le quartier du Sanitas à Tours ont été violemment expulsés par la police lundi 31 août à l'aube.

Les familles ont été séparées, certaines placées dans divers hôtels, notamment à Tours-Nord, ce qui ne peut être que provisoire. Ainsi, les enfants qui devaient effectuer leur rentrée scolaire dans le quartier du Sanitas ne le pourront pas.

Les tentes ont été démantelées, toutes les affaires embarquées en vrac à l'autre bout de l'agglomération dans un local dépendant... de la police. Ainsi

certaines personnes qui ne se trouvaient pas présentes au moment de l'expulsion se retrouvent carrément démunies de toutes leurs affaires personnelles.

Les autorités, municipales ou préfectorales, se gargarisent de discours sur les « droits de l'homme ». Mais, alors qu'il y a des centaines de logements vacants à Tours, le droit, pour quelques dizaines de personnes, d'être logées décemment, le droit d'avoir des papiers pour travailler régulièrement, le droit pour les enfants d'aller à l'école, tout cela est piétiné chaque jour. Cette intervention policière révoltante le démontre une fois de plus.

Correspondant LO

À droite : course derrière le Front national

Dans la concurrence électorale avec le Front national, les dirigeants de la droite ne sont pas avares de démagogie xénophobe et anti-immigrés.

Lydia Guirou, porte-parole des Républicains, a ainsi proposé de « fermer les frontières, arrêter Schengen, arrêter la libre circulation ». Après l'attaque du Thalys, Bruno Lemaire a quant à lui proposé d'« expulser immédiatement » les étrangers fichés S par la police. Le maire de Nice Christian Estrosi, en concurrence en PACA avec Marion

Maréchal-Le Pen pour les élections régionales, a proposé de leur imposer un bracelet électronique. Enfin Xavier Bertrand, qui est lui à la traîne derrière Marine Le Pen pour la présidence de la région Nord-Pas-de-Calais-Picardie, a proposé qu'on les emprisonne à titre préventif.

Quelque 5 000 individus seraient sous surveillance de la police (fiche S). Mais l'immense majorité n'ont pas été condamnés pour « terrorisme » et ne peuvent donc être emprisonnés, sauf à recourir à des incarcérations hors

de tout cadre juridique, comme les États-Unis le font depuis 2001 à Guantanamo. Et la plupart des fichés S sont français, comme l'étaient les frères Kouachi ou Amedy Coulibaly, et ne peuvent donc être expulsés. Même ceux qui ont la double nationalité ne peuvent l'être qu'avec l'accord de leur pays d'origine, ce qui est rare.

Mais, pour les dirigeants de la droite, peu importe : l'essentiel est de coller aux basques du FN. Quitte à copier son programme.

Michel Bondelet

Le mouvement ouvrier révolutionnaire et les migrants

En 1905, dans la revue *Mouvement socialiste*, le secrétaire de la CGT de l'époque, Victor Griffuelhes, figure du syndicalisme révolutionnaire, parlait déjà des migrations. Il le faisait en ces termes :

« Il faut, dit-on, défendre le sol de la patrie ! Je n'y vois pas d'inconvénient. Mais à condition que les défenseurs soient les propriétaires de ce sol. Or c'est le prolétaire qui, comme toujours, est appelé à défendre le sol, malgré qu'il n'en possède aucune parcelle. Le prolétaire est attaché au milieu où il est né, où il a grandi, mais il ne peut l'être que par le souvenir. Dès qu'il a l'âge d'homme, il est

le plus souvent contraint de s'éloigner, allant à la recherche d'un travail qui le fera vivre. Il s'éloigne parce que la besogne vient à manquer ou parce que, désireux d'améliorer son sort, il a osé réclamer un meilleur salaire. En retour, il est congédié par son patron qui le signale à ses confrères. Il doit fuir le milieu qui l'a vu naître, courir les villes, quémandant de l'ouvrage. Il s'arrête là où un atelier ou

un chantier lui est ouvert. Il s'installe, il travaille, il vit, il se fait un foyer, il élève sa famille.

Le lieu où l'ouvrier travaille, là est sa patrie !... A-t-il, dans sa course vagabonde et incertaine, traversé une frontière ? Qu'importe ! Il a quitté un lieu inhospitalier pour aller dans l'inconnu, jusqu'au moment où il a trouvé à vendre son travail. »

Oui, la notion de patrie est un leurre pour la classe ouvrière. Les prolétaires n'ont pas de patrie, ou s'ils en ont une, c'est le monde entier.



De Valls à Macron : fous d'amour... pour le patronat

Lors de l'université d'été 2014 du Medef, le Premier ministre Manuel Valls avait déclaré : « J'aime l'entreprise ». Jeudi 27 août, le ministre de l'Économie Emmanuel Macron a surenchéri devant cette assemblée : « Vous avez l'amour et vous avez les preuves d'amour. » Cela s'appelle avoir de la suite dans les idées. Ce gouvernement aime toujours les mêmes et le revendique.

Les « preuves d'amour », ce sont déjà toutes les mesures prises pour favoriser les profits et l'exploitation. Et toutes celles à venir. Après avoir rappelé les multiples « réformes » favorables au patronat déjà en vigueur, Macron s'est ainsi engagé à ce que le plafonnement des indemnités prud'homales, un article de sa loi censuré par le Conseil constitutionnel, puisse finalement entrer en œuvre.

Sa déclaration selon laquelle « la gauche a pu croire, il y a longtemps, que la politique se faisait contre les entreprises, que la France pourrait aller mieux en travaillant moins. Tout cela est désormais derrière nous », lui a valu une acclamation enthousiaste du public du Medef. Ce n'est pas la gauche d'aujourd'hui que Macron a visée, mais bien le mouvement ouvrier qui, depuis 150 ans, a lutté pour réduire le temps de travail,

c'est-à-dire l'exploitation. Alors que des millions de travailleurs s'épuisent dans des cadences infernales, tandis que des millions d'autres survivent au chômage, c'est pourtant le partage de la charge de travail entre tous, avec un salaire entier, qu'il faudrait imposer aux capitalistes.

Macron défend un programme ; celui de la lutte contre les droits conquis par les travailleurs. Et pour imposer ce retour en arrière, il offre ses services au grand patronat en se présentant comme l'homme de la situation.

Après les déclarations de ce ministre peut-être trop pressé et ambitieux à ses yeux, Valls a réagi en déclarant que, de sa part, il n'y avait « pas de remise en cause du temps légal de travail ». C'est une belle hypocrisie, puisque de dérogations en assouplissements, les salariés ne



Macron-Gattaz, une histoire d'amour..

travaillent pas 35 heures, mais 39,2 heures par semaine en moyenne en France en temps complet, selon l'Insee. Valls veut aussi rappeler que c'est lui qui décide des attaques contre les travailleurs et de leur moment. Mais la seule chose qui sépare Valls et Macron est en réalité leur plan de carrière. Ils sont en concurrence pour mener la même politique au service de la bourgeoisie.

Cette politique est celle menée par les gouvernements socialistes de Hollande depuis son élection, dans la droite ligne de la présidence de Sarkozy. La loi Macron, qui favorise le travail du dimanche, avait d'ailleurs été écrite en partie par son prédécesseur,

Arnaud Montebourg. Qu'ils s'expriment avec cynisme et servilité devant les patrons ou qu'ils tentent hypocritement de se donner un vernis social devant les électeurs, on retrouve les mêmes fidèles petits soldats des capitalistes.

Camille Lulle

L'envers du décor

Pour préparer leurs universités d'été, les entreprises sous-traitantes auxquelles le PS et le Medef avaient fait appel ont utilisé des travailleurs dits détachés. Ils étaient roumains pour le PS, portugais pour le Medef.

Aussitôt l'affaire éventée, le PS a rompu son contrat. Le Medef, lui, le justifie. Il reste que PS et patronat viennent de se faire prendre la main dans le même sac pour avoir recours à ce type de surexploitation.

Ces travailleurs détachés accomplissent les mêmes tâches que des salariés d'ici, mais leurs cotisations sociales étant celles de leur pays d'origine, leur patron peut les embaucher à moindre coût. Les travailleurs peuvent aussi être mis en concurrence, suivant une règle du « moins-disant social » qui découle des lois que le Medef, mais aussi le PS, ont contribué à faire adopter. De là à en profiter, eux aussi...

L.D.

Université d'été du PS : tempête dans un verre vide

À l'occasion de l'université d'été du Parti socialiste, Manuel Valls est allé mouiller sa chemise, au propre comme au figuré, pour tenter de remobiliser ses troupes à l'approche des élections régionales. L'ambiance était paraît-il agitée.

Les dirigeants « frondeurs », qui ont fait leur rentrée à part, ont dénoncé la dérive « sociale-libérale » du gouvernement. Pour essayer de garder une partie de leur électorat écœurée par Hollande, ils cherchent à se démarquer un peu de la direction du PS, mais pas trop pour ne pas risquer de perdre l'investiture de celle-ci pour les élections qui viennent.

Certains militants de base, eux, n'ont pas été retenus par ce genre d'arrière-pensée. Valls s'est fait siffler, notamment par des militants des Jeunesses socialistes. Les rapports se sont même tendus au point que Valls a avoué

avoir « mis une petite tape sur la joue » d'un militant « pour qu'il se souvienne du contact », alors que le premier secrétaire du PS, Jean-Christophe Cambadélis, en prenait un par le col ! Mais ces mêmes jeunes militants n'ont pas trouvé mieux que de crier « Taubira présidente » pour exprimer leur opposition. Prendre comme emblème de leur opposition la ministre de la Justice, en place depuis le début du gouvernement de Hollande, en montre toutes les limites.

Entre les calculs électoraux des responsables, toutes tendances confondues, et le désarroi de militants à la recherche

d'un nouveau « sauveur suprême », il n'y a rien qui puisse représenter le moindre début de perspective pour les travailleurs et les couches populaires. L'impuissance de cette opposition interne au PS est à l'image de celles qui lui sont externes et qui se placent tout autant dans le cadre du système. Des écologistes au Parti de gauche ou au PCF, tous ne représentent que des alternatives de façade.

Une réelle opposition à la politique gouvernementale en faveur du patronat devra se placer sur le terrain de la lutte de classe des travailleurs contre le patronat. Et si, aujourd'hui, les voix faisant entendre ce point de vue sont encore faibles, elles n'en sont que plus importantes.

Pierre Royan

Le Vert n'est plus ce qu'il était

Les chefs des groupes parlementaires d'Europe Écologie-Les Verts, François de Rugy à l'Assemblée nationale, puis Vincent Placé au Sénat, ont annoncé les 27 et 28 août qu'ils quittaient leur parti. Ils reprochent aux responsables d'EELV leur « dérive gauchiste », le parti ayant annoncé qu'il entendait se présenter sur des listes indépendantes aux prochaines élections.

Placé et de Rugy, eux, refusent de cautionner ce qu'ils appellent les « candidatures croupions de 1 ou

2 % » pour se rapprocher du Parti socialiste. Autrement dit, tout en sachant que Hollande et l'ensemble du gouvernement se moquent éperdument de l'écologie, comme ils ne cessent de le prouver malgré leurs belles paroles, ils peuvent au moins leur offrir des perspectives d'être élus. Et si pour Henri IV Paris valait bien une messe, une place d'élu vaut bien, pour ces Verts décolorés, toutes les couleuvres que le PS leur fait avaler.

M.L.

Ukraine : les surenchères de l'extrême droite

Le 31 août, dans la capitale ukrainienne, de violents combats ont opposé la Garde nationale à des organisations d'extrême droite, Svoboda (Liberté) et Pravyi sektor (Secteur droite), devant la Rada, l'Assemblée nationale. Trois policiers ont été tués, une centaine d'autres ont été blessés, tandis qu'une soixantaine de manifestants porteurs de grenades ou d'armes à feu étaient arrêtés.

On n'avait plus vu de tels combats à Kiev depuis les manifestations de 2013-2014 qui avaient fini par renverser le président « prorusse » Ianoukovitch. Les nationalistes radicaux formaient alors le fer de lance du mouvement. Avec l'aval des États occidentaux, parrains du nouveau régime, Svoboda avait obtenu des postes dans le gouvernement de l'après-Maïdan. Pravyi sektor, lui, avait vite choisi de contester le nouveau pouvoir, en l'accusant de céder face à la dissidence du Donbass.

L'extrême droite use de la surenchère nationaliste et belliciste. Mais elle n'est pas la seule. On l'a vu le 31 août, quand le président Porochenko a présenté à la Rada une modification constitutionnelle accordant plus d'autonomie aux régions, donc aussi à l'Est sécessionniste.

Il n'en a pas fallu plus pour que les députés, hormis ceux des partis au pouvoir, refusent ce projet. Si les élus de Svoboda ont voté contre, ceux du Parti radical et de Baktivchtchina (La Patrie), de l'ex-Première ministre et oligarque Ioulia Timochenko, ont fait de même. La bataille faisait rage devant la Rada, à l'intérieur aussi. Et il était patent que jamais ce projet n'atteindrait le quota

des deux tiers des votants nécessaire à son adoption.

Ce projet censé désamorcer la tension dans le Donbass était prévu par les accords de Minsk, signés par les présidents ukrainien et russe, sous l'égide de Merkel-Hollande, et avalisés par la Rada. Mais il n'avait guère de chance d'être jamais suivi d'effet. D'abord, parce que, n'ayant pas été consultés, les leaders du Donbass ont déclaré que Kiev pouvait bien prévoir des élections régionales sur cette nouvelle base constitutionnelle, eux allaient organiser leurs propres élections à une autre date.

Mais même privé d'avenir, ce projet était un geste. Et c'était encore trop pour les nationalistes radicaux et pour les politiciens qui jouent sur le même registre face à Porochenko. Car ce dernier a beau bénéficier du soutien occidental, la crise multiforme qui s'est abattue sur l'Ukraine fragilise son image, sinon son pouvoir.

D'abord, il paraît incapable de venir à bout de la sécession de deux provinces, et personne ne croit qu'il pourra reprendre la Crimée à la Russie. Ensuite, Porochenko peine à s'imposer politiquement, même ailleurs qu'à l'Est. Ainsi en Ruthénie, à l'Ouest, a eu lieu



un référendum sur l'indépendance et l'extrême droite a pu y prendre d'assaut des bâtiments officiels.

Surtout, le pays est socialement à genoux. Les salaires sont misérables, quand ils sont payés. L'inflation bat des records. Nombre d'usines ne fonctionnent plus qu'au ralenti. Quant aux soldats partis se battre, parfois dans des bataillons d'extrême droite subventionnés par des hommes d'affaires, une fois rendus à la vie civile ils se retrouvent

souvent sans emploi. Et ceux qui reviennent estropiés du front ne peuvent obtenir les aides sociales auxquelles, en théorie, ils ont droit.

Significatif de cette décomposition de la société est le fait que, devant la Rada, manifestants et gardes nationaux avaient des équipements sortis des mêmes entrepôts militaires. C'est d'ailleurs avec des groupes d'extrême droite qu'a été constituée la Garde nationale, après le Maïdan. Il s'agissait de la substituer

à une armée mal équipée, avec des conscrits peu désireux d'aller combattre à l'Est, tout en éloignant de la scène politique les activistes de l'extrême droite. On voit le résultat...

Pierre Laffitte

Dettes : deux poids, deux mesures

Pendant des mois, aux dires de Yannis Varoufakis, ex-ministre grec des Finances, « la Commission européenne (...) ne voulait pas entendre parler de restructuration de la dette » de la Grèce. Ses créanciers exigeaient « une capitulation à grand spectacle », afin de montrer à tous ce qu'il en coûtait de contester, même en paroles, leur droit à étrangler un pays et sa population.

Au même moment, un autre pays européen, l'Ukraine, lui aussi endetté jusqu'au cou, bataillait avec les détenteurs de sa dette pour échapper au défaut de paiement. Avec un endettement représentant une année de production nationale, une économie en ruines, une forte inflation, une guerre dévastatrice qui l'a privée d'une partie de sa base industrielle et de ses revenus, la barque de l'État

ukrainien faisait eau de toute part. Et si elle échappait au naufrage, ce n'est que grâce au Fonds monétaire international qui la maintenait à flots avec ses prêts d'urgence.

Insolvable fin août, l'Ukraine a obtenu un effacement partiel (20%) de sa dette et l'étalement de ses remboursements sur quatre ans de plus. C'est précisément ce que les créanciers et les institutions financières

internationales ont refusé à la Grèce, ou plutôt à ses dirigeants.

Car, s'agissant de l'Ukraine, son gouvernement, à la différence de celui de Syriza en Grèce, n'a jamais fait même semblant de contester le droit de la finance internationale à rançonner sans fin sa population.

Et puis, dans le bras de fer les opposant au Kremlin, les dirigeants ukrainiens se veulent du « bon côté » : celui des puissances occidentales face à la Russie. Visant la Russie, le Premier ministre ukrainien a pu se féliciter que « le défaut de paiement tant attendu par nos ennemis n'a pas eu lieu ». Évidemment, les États impérialistes, qui vantent cet

« accord historique », ont beaucoup fait pour pousser les créanciers dans ce sens.

Il reste que si l'Ukraine n'est pas la Grèce, sa population n'est pas mieux lotie. Elle aussi paye depuis longtemps dans sa chair les dettes contractées par ses dirigeants et ses nantis. Et elle va même le payer encore plus durement. D'abord par les « réformes » des salaires, des retraites, des services publics qu'exigent de Kiev les créanciers internationaux. Ensuite parce que ces créanciers ont obtenu, en échange de « l'allègement » de la dette, une hausse du taux d'intérêt que l'Ukraine va devoir leur verser.

P.L.

États-Unis :

Pas moins de trois présidents célébrer la reconstruction dix ans après que le cyclone la ville et sa région, le 29 août, la ville avaient été submergés. 1 800 personnes ont été tuées, des milliers d'autres ont dû aban-

Aujourd'hui, Obama se félicite que La Nouvelle-Orléans se soit relevée et rappelle que le projet n'était pas de reconstruire la ville « telle qu'elle était, mais telle qu'elle aurait dû être », une ville où chacun a sa chance.

Effectivement, les autorités ont profité des destructions engendrées par Katrina pour remodeler la ville. Avant Katrina, La Nouvelle-Orléans comptait 455 000 habitants dont plus des deux tiers noirs. Aujourd'hui, ils ne représentent plus que 60% de la population : 115 000 Noirs ne sont pas revenus habiter dans les quartiers pauvres, qui sont encore largement sinistrés, les maisons n'ayant pas été reconstruites. Dans

Inde : les femmes ne veulent plus vivre sous la menace de viol

En dénonçant devant la Cour suprême d'Inde l'injustice qui touche sa famille, méprisée parce qu'elle est issue d'une caste dite inférieure « dalit » ou intouchable, une jeune femme a fait connaître son sort, qui est loin d'être une exception.

Sous prétexte que leur frère s'est enfui de leur village dans l'État d'Uttar Pradesh, avec la fille d'une famille influente, un « conseil de village » – en fait un groupe d'hommes de haute caste voulant se venger – les a condamnées, sa jeune sœur et elle, à être violées en public et à être exposées nues. Heureusement elles se sont enfuies du village avant que cette abomination soit mise en œuvre, mais leur maison a été pillée.

En Inde, qui est souvent présentée comme la plus grande démocratie du monde, la violence fait partie du quotidien des masses pauvres. Elle s'exerce en particulier à l'encontre des membres des basses castes traités comme des sous-hommes ou à l'encontre des femmes réduites au servage, vendues lors de mariages arrangés, abusées par tous et le plus souvent en toute impunité par les propriétaires terriens ou les fils de bonne famille.

Ces injustices sont perpétuées le plus souvent avec la complicité des autorités. Dans le cas de ce village

d'Uttar Pradesh, les responsables de la police ont fait semblant de ne rien voir puisque les « conseils de village » n'ont pas d'existence légale et que par conséquent leurs décisions ne sont pas des jugements à proprement parler. De la même façon, si le système des castes a été aboli officiellement en 1950 peu après l'indépendance de l'Inde, en fait cette

hiérarchie sociale continue de s'imposer dans la vie quotidienne d'une grande partie de la population.

Les femmes sont des victimes toutes désignées d'une pauvreté endémique dans une société de classes dont les inégalités criantes s'appuient sur des pratiques et des préjugés barbares hérités d'un passé ancien, et dont la survivance est alimentée par les classes possédantes. Dans un tel ordre social, la vie des pauvres, et en particulier des femmes pauvres, ne vaut pas cher. Après le colonialisme britannique,

ce sont les grands partis indiens qui ont été les garants de cet ordre social depuis l'indépendance.

Les statistiques officielles font état de 25 000 viols par an en Inde. Mais selon les organisations féministes indiennes, 90 % des viols ne seraient pas comptabilisés, soit parce que les victimes n'osent pas porter plainte, soit parce que la police refuse d'enregistrer leurs plaintes pour ne pas déplaire aux coupables. Qui plus est, des milliers de jeunes mariées sont assassinées parce que leur famille ne remplit pas les conditions du contrat de mariage, reste de pratiques

anciennes en principe interdites, réduisant les femmes au rôle de marchandise dans les relations interfamiliales.

Depuis 2012, suite à des affaires particulièrement choquantes de viols, des femmes et aussi des hommes se sont mobilisés, au moins dans les grandes villes, pour dénoncer cette situation. Depuis, des unités de police spécialisées, formées de policières, ont été créées et des mesures de sécurité pour les femmes ont été prises sur certaines lignes de bus. Seule cette mobilisation pourra faire évoluer la société et l'attitude des autorités.

Lucien Déroit



Manifestation contre le viol à New Delhi en 2012.

Hongrie : Fabius et ses valeurs

Tout à sa démagogie anti-immigrés, le gouvernement réactionnaire de Hongrie a fait dresser une barrière à sa frontière sud pour empêcher le passage des réfugiés. Le ministre français des Affaires étrangères Fabius y a vu l'occasion de lui donner une leçon de démocratie en déclarant : « *L'Europe a des valeurs, et on ne respecte pas ces valeurs en posant des grillages.* »

Fabius a manqué là une occasion de se taire. Car en

allant faire un petit tour du côté des grillages du port de Calais, il aurait pu constater que la police de son collègue de l'Intérieur Cazeneuve y patrouille pour chasser les réfugiés, tout autant que la police hongroise à la frontière serbe. De nouveaux grillages y sont d'ailleurs prévus par l'accord franco-britannique du 20 août.

Mais personne n'a dû le prévenir...

L.D.

La Nouvelle-Orléans, 10 ans après Katrina

Les habitants sont venus pour reconstruire. Mais les autorités de La Nouvelle-Orléans, dix ans après Katrina, ont dévasté la ville. 80 % de la population a été évacuée, des centaines de familles ont abandonné leur maison.

Ces quartiers, seulement un quart à un tiers des habitants ont pu revenir. Et La Nouvelle-Orléans compte plus d'un quart de nouveaux habitants, dont la plupart sont blancs et plus aisés. Le quartier français a été reconstruit et le tourisme est en plein développement. Il y a 600 restaurants de plus qu'avant Katrina!

Se débarrasser de toute une partie de la population noire la plus pauvre a été une politique consciente et délibérée. Un témoin blanc, cité par Gary Rivlin, l'auteur d'un livre sur Katrina, raconte : « *Il était impossible d'ignorer ce sentiment que c'était là notre chance de reprendre le contrôle de la ville. Le consensus tacite*

parmi les Blancs était que les autorités ne devaient rien faire qui facilite le retour des Noirs. »

Immédiatement, après le passage du cyclone, un des premiers actes des autorités a été de fermer l'hôpital public, Charity Hospital, alors même qu'il avait été nettoyé et remis en état par le personnel pour accueillir les malades et les blessés. Ce grand hôpital, qui depuis deux siècles soignait y compris les pauvres et ceux qui n'avaient pas d'assurance médicale, doit être remplacé par un complexe hospitalier à gestion privée qui vise une clientèle fortunée, au détriment sans aucun doute des soins pour les pauvres.

Katrina avait détruit la plupart des écoles. Les autorités en ont profité pour les remplacer par des Charter schools, des écoles à financement public mais à gestion privée, qui dispensent en général un enseignement au rabais. George

Bush est venu se féliciter de ce changement et vanter les performances du nouveau système, performances d'autant plus biaisées que la population la plus pauvre n'est plus là. Le ministre de l'Éducation d'Obama, Arne Duncan, a osé affirmer que « *Katrina était la meilleure chose qui soit arrivée au système éducatif de La Nouvelle-Orléans!* »

Les autorités ont tout fait pour ne pas indemniser ceux qui n'avaient pas une assurance habitation contre le vent, estimant que le vent était responsable et non pas l'inondation, ce qui aurait été de la responsabilité des pouvoirs publics ! Quant aux locataires, ils n'ont rien eu. C'est dire que les plus pauvres n'ont pas été indemnisés.

Les autorités ont détruit les immeubles locatifs publics encore debout, mais ceux qui ont été reconstruits à la place n'offrent plus que 40 % de logements

à loyer modéré, si bien que dans cette ville, où plus de la moitié des habitants sont locataires, les loyers ont grimpé de 40 %, désormais bien trop élevés pour une partie des anciens habitants. C'est ainsi qu'un élu au Congrès a pu dire que Dieu avait finalement accompli ce que d'autres n'avaient pas pu faire, se débarrasser des habitations à loyer modéré. Le prix des maisons a doublé dans certains quartiers noirs et la taxe foncière a doublé elle aussi. Quant aux assurances habitation, elles ont triplé !

C'est dire que si, parmi les Blancs, une majorité se dit satisfaite du renouveau de La Nouvelle-Orléans, les trois cinquièmes des Noirs ne reconnaissent plus leur ville, regrettent leurs voisins et leurs amis qui ne reviendront jamais. « *Ça ne peut plus être La Nouvelle-Orléans sans les personnes qui l'ont construite* », regrette une habitante.

En revanche ce qui n'a pas changé, c'est que « *si La Nouvelle-Orléans était frappée à nouveau par un puissant cyclone, les digues pourraient à nouveau céder ou être submergées. Les mêmes quartiers populaires noirs, situés en contrebas, qui avaient été sévèrement touchés et qui n'ont pas été bien réhabilités depuis, pourraient être à nouveau complètement inondés. Il n'y a toujours aucun moyen de transports collectifs pour évacuer rapidement la population. Il n'y a pas plus de place dans les hôpitaux. En d'autres termes une catastrophe naturelle pourrait à nouveau se transformer en catastrophe sociale.* » Tel est le constat fait par les militants de The Spark, organisation trotskyste américaine, dans un éditorial intitulé « *Des milliers de milliards pour les parasites de la finance, des centimes pour notre sécurité.* »

Dominique Chablis

Août 1965 aux États-Unis : la révolte noire de Watts

Il y a cinquante ans, le 11 août 1965, les arrestations brutales par des policiers blancs d'un automobiliste noir de 21 ans, puis de son frère et de sa mère qui s'y opposaient, bien qu'étant un incident malheureusement banal, allaient déclencher la rébellion du quartier noir de Los Angeles.

Fatiguée de vivre sous un régime de ségrégation raciale, lassée de n'occuper que des emplois mal payés, la population noire américaine se mobilisait depuis des années, en nombre toujours plus grand, contre les pouvoirs publics qui imposaient ces discriminations. Pour beaucoup cette lutte avait tout d'abord été pacifique, mais contre les manifestants la police employait les matraques et les chiens. Quand ils ne respectaient pas l'interdiction de manger dans un restaurant, d'aller dans une piscine ou de s'asseoir à l'avant d'un bus avec les Blancs, les Noirs étaient arrêtés et traités en criminels.

Même le simple emménagement dans un quartier blanc pouvait valoir à une famille noire l'incendie de sa maison par des groupes racistes, comme le Ku Klux Klan. À Los Angeles, 90 % des 650 000 Noirs de la métropole californienne étaient concentrés dans le ghetto de South Central, dont Watts était un quartier.

Une mobilisation d'abord pacifique

Début 1965, avec à sa tête le pasteur Martin Luther King, la mobilisation pacifique de la population noire d'Alabama, un des États du Sud les plus violemment racistes, s'était heurtée de plein fouet à une brutale répression policière. Les caméras de télévision avaient montré à tout le pays ces femmes, ces enfants, ces hommes marchant sur Selma pour conquérir leurs droits, avant d'être attaqués et arrêtés par une police blanche déchaînée. Plusieurs y ont perdu la vie. Et rien ne semblait changer.

Toutefois le président Johnson, reflétant l'inquiétude de la bourgeoisie américaine face à une mobilisation qui s'élargissait année après année, avait essayé de mettre un terme à cette agitation en imposant une loi sur les droits civiques. Une loi réaffirmant le droit de vote sans discrimination – qui existait pourtant

sur le papier depuis un siècle, mais n'était pas appliqué – avait donc été proposée, votée et promulguée à l'été 1965, avec une rapidité inhabituelle.

Ainsi il fallut des combats massifs des Noirs pour



Répression de la révolte de Watts.

que l'État leur accorde le droit de vote. C'était une réponse à l'évolution politique du mouvement noir. Car après avoir payé un prix exorbitant en vies humaines, la population noire avait commencé à se défendre et à rendre les coups. Une première émeute d'une nuit avait eu lieu en 1963 à Birmingham en Alabama suite à un attentat à la bombe contre les locaux d'une organisation de défense des droits civiques. Durant l'été 1964, une intervention brutale de la police à Harlem, le ghetto noir de Manhattan à New York, avait déclenché une émeute qui s'était répandue dans un autre quartier noir de New York et dans quelques autres villes du New Jersey voisin.

Ces rébellions faisaient écho aux paroles du dirigeant noir Malcolm X, qui avait dit peu de temps avant d'être assassiné : « Vous ne devez être non-violents que si on s'oppose à vous de façon non-violente. Mais à chaque fois que vous réclamez l'application de la loi, le respect de vos droits légaux et de vos droits moraux,

dans un esprit de justice, alors soyez prêts à mourir pour ce en quoi vous croyez. Mais ne mourez pas seuls. Faites en sorte que la mort frappe aussi votre ennemi. C'est cela que l'égalité veut dire. »

Une concession tardive

En 1965 le simple droit de vote réaffirmé par une loi à Washington, mais loin d'être appliqué partout, était cependant une concession trop partielle et trop tardive pour freiner le mouvement. Les masses noires, particulièrement celles des ghettos au sein des grandes concentrations urbaines, ne faisaient plus confiance à l'État américain. Toutes ses structures, depuis les autorités et polices municipales et les shérifs des comtés jusqu'aux gouverneurs d'États et aux dirigeants fédéraux à Washington, toute cette structure blanche du pouvoir était vomie et n'inspirait plus aucune confiance aux Noirs. Dans les consciences la nécessité d'un pouvoir noir se répandait.

À Watts, comme dans tous les quartiers pauvres dans le pays, les raisons du profond mécontentement des Noirs étaient nombreuses : chômage important, écoles laissées à l'abandon, et en plus de tout cela l'odieux racisme

des autorités. Le chef de la police de Los Angeles préférait désigner les Noirs par le terme insultant « nègres » (niggers). En 1962, lors d'un raid contre le siège local des musulmans noirs, ses hommes avaient tué un militant et blessé sept autres, tous non-armés. Dans les deux ans ayant précédé la révolte de Watts, la police avait tué 60 Noirs à South Central, dont 27 abattus dans le dos.

Il n'est donc pas étonnant que les témoins de l'incident raciste de la soirée du 11 août 1965 aient commencé à s'en prendre à la police. Cette réaction spontanée déborda des autorités affolées, obligées de se retirer de la zone et devant la laisser sous contrôle de plusieurs milliers puis, les jours suivants, de dizaines de milliers de révoltés.

Contrairement à ce qu'ont prétendu les forces de répression, la révolte de Watts n'était pas le fait de gangs et de voyous qui auraient profité de l'absence de la police pour brûler et piller. La plupart des 3 500 personnes qui furent arrêtées par la police, quand la rébellion s'éteignit au bout de six jours, étaient des salariés. Et si des magasins furent pris pour cible et vidés de leurs marchandises par la population, c'était souvent parce que les commerçants exploitaient durement la misère d'une population noire confinée au ghetto, en pratiquant des prix élevés pour des produits de mauvaise qualité.

La police dut reculer face à la révolte et les autorités durent faire appel à la garde nationale. Pas moins de 16 000 gardes nationaux furent envoyés dans la zone en rébellion. Ces unités, entièrement composées de soldats blancs par crainte de la réaction des soldats noirs, reprirent le contrôle de la situation en tuant 34 personnes et en blessant plus de mille.

La peur de la bourgeoisie américaine

Cette issue de la révolte de Watts ne fut cependant pas ressentie comme une défaite. Craignant les

conséquences d'une situation sociale explosive, l'État fit en sorte que des emplois mieux payés deviennent accessibles aux Noirs, que des aides sociales soient dirigées vers les quartiers pauvres. Mais plus important encore fut le sentiment de pouvoir ressenti par la population en chassant la police du quartier.

Les années suivantes, d'autres rébellions éclatèrent. En 1966, il y eut 21 révoltes « majeures », en 1967 il y en eut 41. Les plus importantes s'étendirent, celle de Newark à treize villes du New Jersey, celle de Detroit à huit villes du Michigan et de l'Ohio. En 1968, suite à l'assassinat de Martin Luther King, plusieurs centaines de villes s'enflammèrent en même temps.

Cette véritable explosion sociale qui toucha les quartiers noirs fit suffisamment peur à la bourgeoisie américaine et à son État pour les contraindre à des changements rapides dans de nombreux domaines : emploi, salaires, ségrégation dans l'habitat, couverture sociale, de grandes améliorations qui changèrent aussi la situation de bien des travailleurs blancs. Cette situation intérieure difficile joua aussi son rôle pour forcer l'impérialisme américain à mettre un terme à la guerre du Vietnam qui devenait pour lui trop pesante.

La face des États-Unis en fut changée pour une période, mais une période seulement. Quand les luttes diminuèrent d'ampleur, la classe capitaliste ne vit plus aucune raison de faire des concessions aux Noirs et aux pauvres. Certaines avancées, pas toutes, furent perdues.

Le racisme des autorités perdura, comme le montra en 1992 l'acquiescement de quatre policiers blancs qui avaient tabassé un automobiliste noir, provoquant à nouveau une très importante révolte à Los Angeles. Tout récemment les meurtres racistes commis par des policiers blancs ont provoqué des réactions de colère un peu partout dans le pays. Aux États-Unis, le combat contre le racisme d'État n'est pas terminé.

Lucien Détrioit

Rentrée scolaire : promesses mensongères

Exercice obligé, la ministre de l'Éducation nationale Najat Vallaud-Belkacem était satisfaite de la rentrée avant qu'elle ait eu lieu. Elle s'est adressée aux enseignants et aux parents pour leur faire savoir. Mais la réalité à laquelle ceux-ci vont avoir à faire face dans les mois qui viennent est bien loin de cette « école qui ne laisse aucun enfant aux bords du chemin » dont parle la ministre. Le système scolaire va continuer à se dégrader faute de moyens.

Lorsqu'il est arrivé au pouvoir en 2012, François Hollande avait annoncé la création de 60 000 postes, dont 54 000 pour le premier et le second degré, le reste étant destiné aux universités et à l'enseignement agricole. C'était déjà insuffisant, puisque Nicolas Sarkozy en avait supprimé 80 000.

Dès la rentrée 2012, il a d'autre part été évident que les postes créés ne suffiraient pas à compenser l'augmentation du nombre d'élèves. Il y aura 25 000 élèves de plus en primaire cette année et 35 500 dans les lycées généraux et technologiques. Ces chiffres prolongent la tendance des années précédentes et ne sont pas une découverte. La division spécialisée du ministère

les prévoit longtemps à l'avance, en fonction du nombre de naissances, et François Hollande les connaissait quand il a annoncé le nombre de postes qu'il comptait créer.

Enfin, plus le temps passe et plus on peut douter que ces fameux 60 000 postes voient effectivement le jour. 9 000 postes de professeurs ont bien été créés chaque année, mais il s'agit pour la majorité d'enseignants en formation, qui ne passent qu'une partie de leur temps devant les élèves. Pour le second degré, collèges et lycées, le syndicat SNES explique par exemple que les 3 649 créations de postes du budget 2015 se traduisent par l'équivalent de 2 550 postes supplémentaires à plein

temps sur le terrain. En effet, pour les stagiaires assurant un mi-temps d'enseignement, il faut deux emplois de stagiaires pour assurer un poste à temps complet devant les élèves. Et même sans tenir compte de cette restriction, il faudrait bien plus que le chiffre de 8 500 recrutements prévu dans les orientations du prochain budget pour remplir les promesses gouvernementales.

Cette année encore, élèves, enseignants et parents vont avoir droit aux



classes surchargées, aux postes non pourvus à la rentrée et aux enseignants malades non remplacés. Ils devront encore lutter pour

imposer le droit des enfants à une éducation correcte, et cela dès le jour de la rentrée scolaire.

Daniel Mescla

La morale qu'il faudrait enseigner

L'enseignement moral et civique (EMC) fait partie des nouveautés de cette rentrée scolaire. Promis en septembre 2012 par Vincent Peillon, puis brandi à nouveau en réaction aux attentats de Paris en janvier dernier comme un moyen de mobiliser l'école autour des valeurs républicaines, cet enseignement n'est en fait que le recyclage de l'éducation civique, juridique et sociale (ECJS) avec le même volume horaire et le même programme.

L'introduction de l'EMC n'induit des changements que dans les filières technologiques des lycées, où l'ECJS n'existait pas. Mais comme le ministère de l'Éducation n'a pas daigné doter les établissements des heures d'enseignement correspondantes, l'EMC empiètera sur d'autres matières ou ne sera pas enseigné. Voilà ce que la ministre de l'Éducation Najat Vallaud-Belkacem appelle « la grande mobilisation de l'école autour des valeurs de

la République »!

L'hypocrisie et le double discours des politiciens ne font pas partie du programme de l'EMC. Mais nul doute que les enseignants et les élèves eux-mêmes sauront les mettre à l'ordre du jour, comme ils sauront dénoncer l'hypocrisie qu'il y a à se gargariser des valeurs d'égalité, de liberté et de fraternité quand la société est gangrenée par l'argent, les inégalités, le chômage et le racisme.

Lila Vermer

Pass Navigo : un progrès... à confirmer

Depuis le 1^{er} septembre, les 3,8 millions d'habitants d'Île-de-France détenteurs d'un abonnement au réseau de transports publics – le pass Navigo – peuvent pour le prix d'un abonnement illimité couvrant Paris et la proche banlieue (70 euros par mois) circuler sur toute l'étendue du réseau, de la zone 1 à la zone 5. Certaines villes de cette zone 5 sont situées à 70 kilomètres du centre de la capitale.

Cette mesure, une des rares promesses de l'actuelle majorité régionale de gauche à avoir bénéficié aux travailleurs de la région parisienne, va permettre à beaucoup de voir leur abonnement diminuer. Les plus avantageés seront les habitants de lointaine banlieue allant à Paris ou au-delà. Ils économiseront 511 euros dans l'année grâce à leur pass Navigo mensuel. Les usagers de Paris ou de la proche banlieue (zones 1 et 2) continueront à payer au même prix leur passe mensuel mais auront accès à la totalité du réseau, possibilité intéressante, qui n'existait que depuis quelque temps et seulement le week-end et pendant les vacances scolaires. Il faut rappeler que, en janvier 2015, cet abonnement avait préventivement subi

une hausse...

Les nouveaux tarifs vont cependant léser les détenteurs d'un pass annuel ne couvrant que deux zones, 400 000 usagers, qui verront leur forfait augmenter de 0,5% environ.

Cette mesure va-t-elle « casser les logiques d'enclavement » comme le prétend Valls ? Ce n'est pas si sûr. Le budget transport d'une famille populaire, même si la carte Imagin'R (la version scolaire ou étudiante du passe Navigo francilien) est elle aussi dézonée, reste important rapporté aux salaires ou aux pensions insuffisants. Sans abonnement, les transports en commun sont aussi très coûteux, surtout multipliés par le nombre d'enfants. Et surtout, sur les quelque dix millions de déplacements quotidiens dans la

région, huit se font au sein de la grande couronne et nécessitent bien souvent un véhicule individuel, faute de lignes de transports collectifs adaptées.

Il reste la question du financement de la mesure, 400 millions d'euros de manque à gagner pour l'année 2016. Un accord entre les dirigeants PS-Verts de la région et la chambre de commerce d'Île-de-France a prévu une augmentation de 0,13% du VT, le versement transport, pour les entreprises de Paris et de la

petite couronne employant plus de neuf salariés. La région financerait le reste du manque à gagner. Mais les patrons n'y perdraient rien, d'une part parce qu'un amendement à la loi Macron élève de 9 à 11 salariés le seuil au-dessus duquel un employeur est redevable du VT. D'autre part parce que, le prix du pass Navigo diminuant, les patrons qui indemnisent à 50% les salariés économiseront des sommes importantes.

Mais, dans tous les cas,

il ne doit pas être question, comme les dirigeants de la région le laissent entendre en comparant avec les tarifs des transports londoniens, d'une augmentation du prix des transports en commun ! Ce service public indispensable doit être financé, entretenu et développé, en tant que tel, grâce au budget de l'État et en mettant à contribution le patronat, qui bénéficie ainsi d'un immense réservoir de main-d'œuvre.

Viviane Lafont

Paris : transports à la hausse pour les seniors

Avant novembre 2012, les parisiens âgés de plus de 65 ans et payant moins de 2 000 euros d'impôts avaient droit à la gratuité des transports de la RATP dans la capitale. Ensuite, seules les personnes touchant les minima sociaux conservaient cette gratuité, les autres devant payer leur carte « Émeraude » 40 euros par an. Mais depuis le 1^{er} septembre, afin

de « privilégier l'équité sociale », comme le proclame la mairie de Paris, plus d'un usager sur deux a vu sa participation augmenter en fonction du revenu imposable, la somme à payer pouvant atteindre 31,65 euros par mois.

Beaucoup de retraités parisiens sont loin d'être des nantis et envisagent de délaisser l'abonnement mensuel pour acheter leurs

titres de transports par carnet, et de restreindre leurs déplacements.

« L'équité » pour la mairie PS de Paris, c'est de privilégier les dépenses de prestige, par exemple pour les jeux Olympiques de 2024 dont les premières estimations s'élèveraient à 3 milliards d'euros, mais de chipoter sur les services aux habitants.

M.L.

Crealog-Continental Sarreguemines : grève express sur les salaires

Mardi 1^{er} septembre au matin, les 35 salariés présents de Crealog – le sous-traitant de Continental Sarreguemines assurant la gestion des pneus, leur stockage et leur expédition – se mettaient en grève pour demander une augmentation de salaire de 50 centimes de l'heure, la fin des discriminations salariales et le respect du droit du travail et pour refuser l'augmentation de la charge de travail. Quatre heures plus tard ils obtenaient 30 centimes de l'heure (soit 50 euros par mois), le paiement des heures de grève et un engagement de principe sur toutes leurs autres revendications. Sur la base de ce compromis, ils acceptaient de reprendre le travail avant l'arrivée de l'équipe d'après-midi, personne ne

sachant si celle-ci allait se joindre à la grève.

Ce nouveau recul imposé à leur patron a renforcé le moral des salariés qui avaient, cette fois encore, décidé d'entrer en action. En effet ce sous-traitant, le groupe Brovedani, prospère sous la protection de Continental, en pratiquant des salaires de misère à ses salariés, payés 40 % de moins que ceux de Continental, et en imposant des conditions de travail très dures. Ce groupe du BTP, très en cour auprès des dirigeants de Continental, a créé à cet effet une série de filiales, Crealog pour le transport des pneus, Manuas pour la fabrication des poudres pour la fabrication des pneus, et une société d'intérim qui fournit à Crealog des salariés qui

doivent charger à la main les camions de pneus de Continental, soit plusieurs dizaines de tonnes par salarié et par jour.

La grève des salariés de Crealog menaçait de bloquer toute l'activité de l'usine Continental, ce qui a évidemment incité la direction à céder rapidement.

Si les salaires et les conditions de travail ont bougé depuis des mois pour ce personnel, c'est grâce à ses grèves ou menaces de grève. Une fois encore, les travailleurs, ceux de Crealog, ceux de Manuas, mais aussi les 1 600 de Continental Sarreguemines, ont la confirmation que seule leur action collective peut bouger les choses.

Correspondant LO

ONET – Marseille-Aix : fin et succès de la grève

Au bout de 14 jours de grève d'employés du nettoyage sur l'agglomération marseillaise contre la mise à pied d'un agent de maîtrise estimé de tous, la direction d'ONET a fini par lâcher prise le vendredi 28 août et a signé un protocole de fin de conflit.

Elle abandonne toutes les menaces de sanctions contre l'agent de maîtrise et aussi contre des salariés qui avaient refusé de produire un faux témoignage contre lui. Devant ce refus la direction les avait même convoqués à un entretien en vue de sanction.

Reconnaissant de ce fait implicitement utiliser des méthodes musclées vis-à-vis de ses employés, la direction prévoit la mise

à disposition des travailleurs d'un psychologue afin d'évacuer le stress. Et si le mouvement a pris une grande ampleur dans la zone de Marseille, les raisons sont simples :

- les temps alloués pour chaque tâche mettent l'employé dans l'impossibilité physique de les terminer ;
- les heures effectuées sont rarement payées intégralement ;
- les horaires de travail peuvent changer à la dernière minute et cela trop fréquemment.

Le psychologue ferait sans doute bien de commencer par évaluer et corriger les méthodes de l'équipe de direction.

Correspondant LO

Alstom-General Electric : menaces sur l'emploi

Le rapprochement entre General Electric (GE) et la branche énergie d'Alstom va-t-il entraîner des suppressions d'emplois ? D'après un cabinet d'audit qui a eu accès aux données confidentielles de GE, la fusion pourrait entraîner 10 300 suppressions d'emplois dans le monde, dont 2 000 en France, sur les 65 000 salariés du groupe Alstom Power.

Le gouvernement français et le groupe américain ont immédiatement démenti l'information pour la France. Pour faire accepter la fusion, l'un comme l'autre avaient garanti aux

salariés d'Alstom la création de 1 000 emplois net en France. Et la fusion n'étant toujours pas effective puisque Bruxelles ne l'a pas encore approuvée, ils se doivent d'être rassurants.

Mais on sait ce que valent les promesses du grand patronat et d'un gouvernement qui est à ses ordres. Et surtout on connaît l'objectif de telles fusions : faire des économies et augmenter leurs bénéfices en supprimant des doublons, c'est-à-dire en licenciant. Si ce n'est pas en France, ce sera ailleurs mais ce sera tout aussi révoltant.

L. V.



RADIO MÉLODIE

Alcatel - Lucent : 14 millions pour l'ex-patron

Michel Combes, l'ex-directeur général d'Alcatel-Lucent, va toucher près de 14 millions d'euros, suite à son départ de la société qu'il a dirigée pendant deux ans.

En avril dernier, il avait annoncé avoir conclu un accord pour qu'Alcatel-Lucent soit totalement vendu à la société de télécoms finlandaise Nokia. Grand prince, il a annoncé, au début de l'été, qu'il renonçait à sa prime de départ de 2,4 millions d'euros.

Deux mois plus tard, on mesure la petitesse de son geste. D'abord, il a trouvé, très facilement, un nouveau job, sans un seul jour de carence. Depuis le 1^{er} septembre, il est président du

conseil d'administration de Numericable-SFR, et directeur des opérations d'Altice, la société du milliardaire Patrick Drahi.

Mais surtout, pour le remercier de ses performances, et pour le remercier d'accepter une clause de non-concurrence – ne pas travailler pour Huawei, Ericsson, ou Cisco pendant trois ans – Alcatel-Lucent lui a fait un cadeau de départ de 4,5 millions d'actions gratuites de la société.

Rappelons que, en deux

ans de direction, Combes a fermé les sites en France de Toulouse, de Rennes, d'Ormes et d'Orvault, vendu nombre de filiales dont le personnel craint désormais pour l'avenir, procédé

à l'externalisation massive de personnel, et supprimé 10 000 emplois. Et au final, il a vendu le groupe à Nokia, sans évidemment demander la moindre garantie quant à l'emploi.

Interrogé sur l'énormité de son parachute, Michel Combes le trouve totalement justifié. Il a fait le job et il est « fier du travail accompli »

Bertrand Gordes

Le petit cadeau de Macron

Une des dispositions de la loi Macron, en vigueur depuis le 7 août, favorise grandement l'octroi d'actions gratuites par le biais de confortables allègements fiscaux.

Marie-Noëlle Liemann, députée pourtant socialiste, a publié un petit calcul sur les conséquences

de cette nouvelle loi, en ce qui concerne le bienheureux Michel Combes. Tout d'abord, Alcatel-Lucent va bénéficier d'une réduction de la contribution patronale (qui passe de 30 % à 20 %) soit environ 1,3 million d'euros. Pour l'heureux élu, le calcul est un peu plus compliqué, mais

le résultat est une réduction fiscale de 2,1 millions d'euros, par rapport à ce qui se faisait auparavant.

Au total, pour ce seul cas, c'est une perte fiscale de 3,4 millions d'euros pour l'État. Dans la loi Macron, tout est bon... pour certains.

B.G.

Smart – Hambach : non au chantage à l'emploi

Le 11 septembre, les travailleurs de la Smart à Hambach en Moselle seront consultés par la direction par référendum sur un retour éventuel aux 39 heures.

La question des 39 heures vient au moment où, au retour des congés, la direction a annoncé sept vendredis non travaillés de suite. D'un côté il faudrait travailler plus, de l'autre la direction fait chômer... du grand n'importe quoi!

Les 39 heures que voudrait imposer le groupe Mercedes dont dépend Smart ne seraient pas payées 39 heures: la direction propose en échange une prime de 120 euros brut mensuels et une prime annuelle de 1 000 euros. Ce que répercutent moins

les médias, c'est que ces primes s'accompagnent d'un gel des salaires pendant cinq ans!

Du côté des travailleurs, la majorité est contre faire du travail non payé: passer aux 39 heures reviendrait à une augmentation du temps de travail de 12% pour une hausse de salaires de 6%. Employés chez Mercedes ou chez les sous-traitants, tout le monde sait et voit que Mercedes est riche à milliards, ce qui n'empêche pas le groupe de faire un véritable chantage à l'emploi concernant

l'avenir de l'usine de Hambach – construite à coups de subventions publiques il y a vingt ans.

Mercedes prétend que la production de la Smart à Hambach n'est pas rentable, mais au final la rentabilité de la division voitures du groupe Daimler (Mercedes et Smart) a encore beaucoup augmenté l'an dernier, passant de 7% à 9,4%. Et Daimler affiche un bénéfice au deuxième trimestre de 3,8 milliards, en hausse de 54%!

Pour gagner plus d'argent, Mercedes a développé le nouveau modèle de Smart en commun avec Renault et de nombreux composants sont communs avec la nouvelle Twingo de Renault produite à Novo

Mesto en Slovénie. Un temps Mercedes avait rêvé de revendre à Renault son usine mosellane mais Renault est plus spécialiste des fermetures d'usines que des rachats d'installations.

Les 39 heures à la Smart font partie d'une véritable campagne, complaisamment relayée par les médias, contre les travailleurs et pour l'augmentation de la compétitivité. Cette compétitivité a explosé à Hambach comme ailleurs: 2 300 travailleurs – y compris les nombreux sous-traitants – produisaient des Smart au début de l'usine (inaugurée en 1998) alors qu'il n'en reste plus que 1 600 aujourd'hui avec une production en hausse.

Du côté des syndicats, la

CFDT s'est clairement positionnée dès le départ contre l'abandon des 35 heures. L'écrasante majorité de la CGT (38% des voix aux élections) est contre également mais la direction du syndicat n'a pas encore pris une position claire tandis que CFTC et CGC sont rentrées dans le jeu du référendum.

En tout cas, les travailleurs n'ont aucune raison de céder au chantage patronal à la compétitivité qui n'est qu'une aggravation de l'exploitation. Ce qui est en cause n'est pas la compétitivité des usines, mais la rapacité des actionnaires. Les travailleurs ont toutes les raisons de dire non à cette nouvelle attaque patronale.

Étienne Hourdin

Voglans (Savoie) : la tente Quechua et le tourisme local

Pour loger leurs salariés chauffeurs, des compagnies d'autobus travaillant dans le cadre des championnats du monde d'aviron au lac d'Aiguebelle n'ont rien trouvé de mieux que de leur proposer des tentes Quechua plantées sur le bitume! Cela se passe sur un parking de

l'aéroport de Voglans, entre Chambéry et Aix-les-Bains.

La CGT Transports a dénoncé ce scandale et signalé que, suite à son intervention, des compagnies ont fourni des places en hôtel.

Elles n'y avaient pas pensé toutes seules!

Correspondant LO



Les tentes sur un parking de l'aéroport.

QUI SOMMES-NOUS?

Lutte Ouvrière

Union communiste (trotskyste), membre de l'Union communiste internationaliste

L'Union Communiste trotskyste qui publie *Lutte Ouvrière*, sous le nom duquel elle est connue en tant qu'organisation politique, regroupe des militants pour qui communisme et socialisme sont le seul avenir pour l'humanité. Celle-ci est menacée par les crises, l'épuisement des matières premières et des milieux naturels et les guerres dus à l'anarchie de la société actuelle, dont la division en classes sociales repose sur la concurrence économique et l'égoïsme individuel.

Nous sommes convaincus que les travailleurs peuvent remplacer le capitalisme par une société libre, fraternelle et humaine car ils constituent la majorité de la population et n'ont aucun intérêt personnel au maintien de l'actuelle société. Pour cela ils devront remplacer l'État de la bourgeoisie pour créer un régime où les masses populaires exerceront elles-mêmes le pouvoir en assurant un contrôle démocratique sur tous les rouages du pouvoir économique et politique. Nous disons aussi que les travailleurs n'ont pas de patrie et qu'un peuple qui en opprime un autre ne peut être un peuple libre.

Les militants qui animent ce journal s'affirment trotskystes, du nom du compagnon et continuateur de Lénine, qui a combattu le stalinisme dès son origine et a péri assassiné pour n'avoir jamais cédé.

Lutte Ouvrière est éditée par la société Éditions d'Avron – 6, rue Florian 93500 Pantin – Téléphone: 01 48 10 86 20 – SARL au capital de 7 622,45 euros, durée cinquante ans à partir du 1^{er} janvier 1970 – Gérant: Michel Rodinson. Associés: René Marmaros, Isaac Szmulewicz, Jean-Claude Hamon. Directeur de la publication et responsable de la rédaction: Michel Rodinson. – Tirage: 12 000 exemplaires. Impression: Rotos-Press Numeris, 36, boulevard Robert-Schumann 93190 Livry-Gargan. – Commission paritaire des publications n° 1019 C 85576 – ISSN 0024-7650 – Distribué par les MLP (Messageries Lyonnaises de presse) – Dépôt légal septembre 2015.

Lutte Ouvrière c/o Éditions d'Avron, 6, rue Florian - 93500 Pantin. Lutte Ouvrière (Île-de-France) c/o Éditions d'Avron, 155, avenue Jean-Lolive - 93500 Pantin. Téléphone : 01 48 10 86 20 – Télécopie : 01 48 10 86 26

Versez à la souscription de Lutte Ouvrière

Pour financer ses activités dans la période qui vient, Lutte Ouvrière ne peut compter que sur ses militants, ses sympathisants, sur tous ceux qui partagent avec nous la conviction qu'il faut mettre fin à l'organisation sociale actuelle basée sur l'exploitation, le profit privé et la concurrence. C'est à eux que nous faisons appel aujourd'hui pour verser à notre souscription.

Merci d'adresser vos dons par chèque libellé à l'ordre de: Association de financement du parti Lutte Ouvrière, en les envoyant à l'adresse

suivante: Lutte Ouvrière, BP 233, 75865 Paris Cedex 18.

Merci aussi de nous indiquer lisiblement vos nom, prénom et adresse pour nous permettre l'envoi du reçu fiscal auquel ce don donnera droit. En effet, les dons à un parti politique, plafonnés par la loi à 7 500 € par an, donnent droit à une réduction d'impôt par la proportion de 66% de ce don et dans la limite de 20% du revenu imposable. Ainsi un don de 300 € donnera droit à une réduction d'impôt de 200 €, à

condition que l'impôt sur le revenu dépasse cette somme.

L'association de financement du parti Lutte Ouvrière a été agréée le 30 novembre 2009. Elle est seule habilitée à recueillir les dons de personnes identifiées. Les dons d'une personne physique à un parti politique sont plafonnés à 7 500 € par an. Tout don supérieur à 150 € doit être versé par chèque. Seuls les dons versés par chèque ouvrent droit à la réduction fiscale prévue par la loi.



Bulletin d'abonnement

Je souhaite m'abonner à Lutte Ouvrière Lutte de classe
 Nom Prénom
 Adresse
 Code Postal Ville

Ci-joint la somme de :
 Chèque à l'ordre de Lutte Ouvrière ou virement postal : CCP 26 274 60 R Paris
 à adresser à LUTTE OUVRIÈRE, BP 233, 75865 PARIS Cedex 18

Tarif des abonnements	Lutte Ouvrière		Lutte de classe
	6 mois	Un an	Un an
Destination			
France, Outre-mer	20 €	40 €	15 €
Outre-mer avion	28 €	56 €	17 €
Union européenne de l'Ouest, Suisse	38 €	76 €	21 €
Reste de l'Europe	35 €	70 €	20 €
Amérique du Nord, Proche et Moyen Orient, Asie	42 €	84 €	22 €
Afrique, Amérique centrale et du Sud, Océanie	46 €	91 €	24 €

Envoi sous pli fermé : tarifs sur demande.

Sur internet

www.lutte-ouvriere.org
www.union-communiste.org
contact@lutte-ouvriere.org

Vidéos

www.lutte-ouvriere.org/multimedia

Pour les malvoyants

www.lutte-ouvriere-audio.org

Liban : crise des déchets et pourriture du système

Au Liban, depuis quelques semaines les manifestations se multiplient, regroupant des dizaines de milliers de personnes. C'est la question des déchets qui a mis le feu aux poudres.

Le 17 juillet, les camions venus déverser leurs ordures à la décharge de Naamé, près de la capitale Beyrouth, ont été bloqués par les riverains excédés. On estime que, depuis son ouverture, 18 millions de tonnes d'ordures ont été entassées là, sans traitement, dix fois plus que ce qui était prévu au départ. Une très bonne affaire, à 140 euros la tonne, un des tarifs les plus chers du monde, pour la société qui a le monopole de la collecte, et son propriétaire, un membre du clan de l'ancien Premier ministre Hariri.

Les déchets se sont donc entassés dans les rues. Au cœur de l'été, la situation est vite devenue insupportable. C'est le collectif « Vous puez » qui a impulsé la contestation, exigeant des solutions et dénonçant la corruption des politiciens. Et le mouvement s'est développé, malgré les canons à eau et les gaz lacrymogènes de la police qui ont au contraire apporté de nouvelles vagues de manifestants dans les rues de Beyrouth. Les raisons de cette colère contre les autorités ne manquent pas.

Les services publics ne sont efficaces que pour enrichir des affairistes. Les routes ne sont pas entretenues, l'assurance-maladie est inexistante, les soins hospitaliers inaccessibles pour la majorité. L'électricité est habituellement coupée trois heures par jour à Beyrouth, et souvent le double dans les villages, situation

encore aggravée cet été par des pannes. Quant à l'eau, les infrastructures sont dans un état lamentable et elle manque chaque été. Tout cela dans un pays où la richesse ne manque pas, du moins pour la petite minorité qui l'accapare.

Parler d'impuissance du système politique libanais serait un euphémisme car on est bien au-delà. Dans ce système basé sur le confessionnalisme, les postes et les fonctions sont réparties sur une base

communautaire entre les 18 religions et sectes reconnues, chrétiens maronites, musulmans sunnites, chiites, druzes, etc. Installé par la France pour maintenir l'ordre colonial, ce système a servi ensuite aux grandes familles qui dominent le pays. Il a été régulièrement utilisé pour détourner la colère des exploités vers des affrontements communautaires. Il a conduit à la guerre civile des années 1975-1990 et à une quasi-partition du pays

entre les zones tenues par les différents chefs de clan. Le gouvernement n'est que le reflet de cette situation et ne réunit autour d'une table que des frères ennemis, qui ont bien d'autres soucis que de faire fonctionner le pays et ses services publics laissés dans un total abandon.

À cela s'ajoutent les conséquences de la guerre civile syrienne avec l'afflux d'un million de réfugiés dans un pays d'un peu plus de quatre millions d'habitants, l'implication directe du parti chiite Hezbollah mais aussi la présence de combattants de l'État islamique dans certaines zones frontalières et la prise en otage de soldats libanais.

La crise des ordures montre qu'une partie de la population libanaise, face à cette situation chaotique, en a suffisamment assez pour descendre dans la rue et dire leur fait à ces politiciens uniquement préoccupés de leurs petites affaires et de leurs bagarres de clans.

C'est certainement révélateur. Dans ce Liban en voie d'éclatement tout comme dans l'ensemble du Moyen-Orient, il y a d'abord une population qui voudrait, simplement, pouvoir vivre normalement.

Serge Fauveau



Avastin ou Lucentis : où est l'intérêt des patients ?

Depuis le 1^{er} septembre, une recommandation temporaire d'utilisation (RTU) est entrée en vigueur pour la prescription de l'Avastin à la place du Lucentis dans le traitement de la dégénérescence maculaire liée à l'âge (DMLA).

La raison de cette RTU décidée par arrêté du ministère français de la Santé est uniquement économique. Le flacon d'Avastin coûte 272 euros, avec lequel il est possible de faire plusieurs dizaines d'injections, alors que la seringue pour une injection de Lucentis coûte 816 euros. Le ministère espère ainsi faire des économies substantielles, le Lucentis étant actuellement le premier poste de l'Assurance-maladie avec près de 500 millions d'euros remboursés.

Le laboratoire Roche, pourtant vendeur de l'Avastin, s'est opposé à cette RTU en s'appuyant sur le fait que les deux médicaments

avaient été développés pour des pathologies différentes.

Le médicament plus cher, le Lucentis, est vendu par Novartis, qui en tire une partie de ces bénéfices. Mais les deux laboratoires, en concurrence officiellement, sont aussi profondément liés. Et pas simplement parce qu'ils ont tous les deux leurs sièges à Bâle, à quelques rues l'un de l'autre.

Le Lucentis et l'Avastin, noms commerciaux, ont deux principes actifs très proches, le ranibizumab et le bevacizumab respectivement, tous deux développés par l'entreprise de biotechnologie américaine Genentech. Les deux substances

sont dérivées d'un même anticorps monoclonal et leurs activités biologiques sont assez similaires.

Or Genentech appartient à Roche depuis plusieurs années et Novartis détient 30 % du capital de Roche. Ainsi pour le Lucentis, Novartis paye des royalties à Roche (du fait du brevet de Genentech) et les bons résultats de Roche se retrouvent dans les comptes de Novartis du fait des 30 % de capital.

Cela explique évidemment en partie pourquoi Roche préférerait que le Lucentis continue à être prescrit et remboursé bien qu'il soit un produit du « concurrent ».

Cela intéresse évidemment aussi les Autorités de la concurrence de différents pays. Ainsi l'Italie a infligé aux deux entreprises une amende de

90 millions pour chacune en 2013 pour entente illicite dans ce dossier. En France, une enquête a été ouverte en 2014.

Aujourd'hui, pour justifier la RTU, le ministère avance que les deux médicaments ont des résultats similaires. Pourtant, dans les dernières années, plusieurs études menées indépendamment des deux laboratoires ont montré que le Lucentis était mieux toléré que l'Avastin, qui produit parfois des effets secondaires digestifs graves. Et le conditionnement du Lucentis en seringues préremplies et prêtes à l'emploi est beaucoup plus sûr du point de vue des contaminations bactériennes que les manipulations qu'impose le flacon d'Avastin.

Le ministère de la Santé présente cette RTU comme une victoire contre des

géants de l'industrie pharmaceutique. Mais ce n'est pas aux bénéficiaires des patients pour lesquels, sur les bases des connaissances actuelles, le Lucentis reste une meilleure alternative. Le problème fondamental dans cette affaire est celui du prix des médicaments, de qui le fixe et comment. Les patients doivent pouvoir accéder aux meilleurs traitements.

L'État qui a partie liée avec les groupes pharmaceutiques fixe en accord avec eux des prix de ventes qui permettent à la pharmacie d'être un secteur industriel tout ce qu'il y a de plus rentable. Ce qui coûte cher à l'Assurance-maladie n'est pas la fabrication des médicaments mais les profits considérables que les trusts pharmaceutiques en tirent.

Pierre Laplace